



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos



culture 21

Agenda 21 for culture
Agenda 21 de la culture
Agenda 21 de la cultura

Commission culture

PROGRAMME 2011-2013

Objectif

Promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable, à travers la diffusion internationale et l'implantation locale de l'Agenda 21 de la culture.

Priorité 1.

Développement de politiques

CGLU et sa Commission Culture sont reconnus sur le plan local, national et international, pour leur leadership dans des processus qui associent la culture au développement durable. Les processus de recherche collaborative et avec rigueur sont le moteur de ces activités.

- 1.1. Obtenir une large diffusion de la Déclaration (ou Orientation Politique) de Mexico (novembre 2010) sur la culture comme quatrième pilier du développement durable.
- 1.2. Lancer une campagne permettant à CGLU d'être présent au Sommet Mondial sur le Développement Durable (2012) en insistant pour que la culture devienne le quatrième pilier du développement durable. Participer à des projets internationaux visant cet objectif.
- 1.3. Poursuivre le travail de recherche et de développement, avec de nouveaux rapports sur les questions relatives à l'Agenda 21 de la culture. Ces rapports devront être étroitement associés au développement de politiques urbaines en faveur de la culture. Thèmes possibles :
 - "La culture et le développement durable "
 - "La culture et la coopération au développement "
 - "La culture et la gouvernance locale "
 - "Industries créatives et développement local "
 - "Glossaire de concepts sur la culture et le développement "
- 1.4. Travailler en collaboration avec le Secrétariat Mondial pour que tout rapport élaboré par la Commission soit présenté aux organes statutaires (Bureau Exécutif ou Conseil Mondial) de CGLU et se convertisse de cette manière en "document d'orientation " officiel de CGLU.
- 1.5. Mettre en œuvre le processus d'approbation d'un nouvel Agenda 21 de la culture en 2014 (autrement dit, 10 ans après l'approbation de l'Agenda 21 de la culture en 2004). Les travaux pourraient commencer en 2011 afin d'identifier les tensions conceptuelles, clarifier le langage et rédiger un programme avec des objectifs et des cibles (qualitatifs et quantitatifs). Le processus garantirait à la fois la participation de professionnels (villes et gouvernements locaux) et d'académiciens, et aussi celle de tous les continents. Identifier une ville pour l'éventuel sommet de 2014.

Priorité 2

Développement de projets

CGLU et sa Commission Culture développent des projets spécifiques dans le domaine de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de culture et de développement durable.

- 2.1. Consolider un fonds pour le développement culturel, qui soit spécialement consacré à la gouvernance de la culture et à l'implantation locale de l'Agenda 21 de la culture. La première édition de ce Fonds a été lancée en 2010 par la Municipalité de Barcelone et l'AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement). S'assurer que le Fonds dispose de plusieurs donateurs. Augmenter le budget. Simplifier les procédures. Inviter le Secrétariat Mondial de CGLU à se convertir en administrateur du Fonds.
- 2.2. Étudier la création d'un système d'évaluation par les pairs (*peer-review*) du développement culturel. Le système serait destiné aux représentants politiques et aux hauts fonctionnaires des villes et gouvernements locaux.
- 2.3. Maintenir la communication à travers le site web <http://www.agenda21culture.net> et son image corporative. Faire en sorte que le site web soit disponible en 20 langues en 2012. Télécharger 100 ressources par an. Élaborer un minimum de 8 circulaires et 8 bulletins par an. Améliorer la visibilité de la « marque Agenda 21 de la culture ». Présence sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.
- 2.4. Rédiger au moins 6 articles par an sur les politiques culturelles de villes et gouvernements locaux particulièrement significatives.
- 2.5. Étudier la célébration de séminaires présentiels et virtuels dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités pour la culture et le développement, en collaboration avec des agences de financement nationales et internationales.

Priorité 3

Alliances et associations

Le networking et les campagnes de promotion (advocacy) permettent aux villes d'avoir une présence active au sein de l'agenda international sur la culture et le développement durable.

- 3.1. Consolider la relation stratégique avec l'UNESCO, en particulier concernant les questions suivantes : Convention de 2005 sur la Diversité des Expressions Culturelles, les Politiques Culturelles et le Dialogue Interculturel, et le Réseau des Villes Créatives. CGLU étudiera aussi la possibilité de présenter l'Agenda 21 de la culture lors de la Conférence Générale de l'UNESCO en 2011.
- 3.2. Consolider la relation stratégique avec l'Union Européenne, en particulier à l'égard de l'implantation de l'Agenda Européen de la Culture.
- 3.3. Consolider la relation stratégique avec le Conseil de l'Europe, en particulier concernant le programme des Villes Interculturelles et la plateforme CultureWatchEurope.
- 3.4. Rechercher des contacts et développer une relation avec d'autres agences et programmes de l'ONU, comme UN-Habitat, PNUD et UN- Développement Durable.
- 3.5. Maintenir la relation, et étudier la réalisation de projets spécifiques, avec les réseaux de villes qui sont actives dans le domaine du développement de politiques culturelles, tels que les réseaux Eurocités et Mercociudades, ainsi qu'avec l'OVPM (Organisation des Villes du Patrimoine Mondial) et l'ICLEI (les Gouvernements Locaux pour la Durabilité).
- 3.6. Poursuivre la relation avec l'IFACCA (Fédération Internationale de Conseils des Arts et Agences Culturelles). Étudier la réalisation de projets spécifiques.

- 3.7. Maintenir le contact avec des organisations de la société civile, réseaux et ONG qui travaillent à la coopération culturelle internationale. Étudier la réalisation de projets spécifiques.

Priorité 4

Financement et autres ressources

La Commission Culture, en étroite coopération avec le Secrétariat Mondial, obtient des fonds pour appuyer l'implantation de projets spécifiques et garantir la continuité à long terme des activités.

- 4.1. La ville de Barcelone garantit les ressources du Secrétariat de la Commission et fournit les moyens nécessaires à la réalisation de ce programme de travail 2011-2013.
- 4.2. Présenter le programme culturel de CGLU aux agences et aux donateurs nationaux et internationaux. Consolider l'accord avec l'AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement) relatif au fonds pour le développement culturel.
- 4.3. Présenter le programme culturel de CGLU aux organismes et fondations privés afin d'établir des accords de parrainage.

Priorité 5

Améliorer la gouvernance

Une commission très dynamique, formée de membres actifs, avec un partage des responsabilités. Une commission qui partage les priorités de CGLU.

- 5.1. Garantir une coopération étroite avec le Secrétariat Mondial de CGLU dans toutes les questions stratégiques.
- 5.2. Obtenir plus de membres de la Commission, en particulier en Afrique et en Asie-Pacifique.
- 5.3. Accorder des responsabilités concrètes sur des thèmes spécifiques, en particulier entre la Présidence et les Vice-présidences.
- 5.4. Maintenir la coopération avec les commissions de CGLU qui ont dans leurs programmes des thèmes communs aux nôtres, comme celles des Objectifs du Millénaire pour le Développement, Coopération au Développement, Diplomatie des Villes, Inclusion Sociale ou Alliance de Civilisations.
- 5.5. Maintenir la coopération avec les sections de CGLU (régionales et Metropolis). Analyser la viabilité de projets communs avec les sections, en particulier dans le cadre de l'organisation de séminaires de formation et de programmes de renforcement de capacités.
- 5.6. Étudier la création d'un comité de conseil externe formé d'experts, ainsi que la création de l'étiquette "Expert en Agenda 21 de la culture" afin d'épauler les villes qui souhaitent implanter l'Agenda 21 de la culture au niveau local.

ANNEXE 1. BUREAU ET STRUCTURE

Présidence

Jordi Martí, Adjoint à la culture, Ville de Barcelone, Catalogne, Espagne

Vice-présidents

- Gobierno de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires, Argentina
- Stockholm City Council, Suède*
- Mairie de Lille, France
- Ville de Montréal, Québec, Canada

* À être confirmé par la nouvelle administration après les élections du 18 septembre 2010

Structure

- La présidence et les vice-présidences sont le Bureau de la Commission.
- La présidence aimera inclure dans le Bureau de la Commission des vice-présidents de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique. Les décisions se devraient prendre avant Mexico.

Secrétariat:

Le Secrétariat est assuré par l'Institut de la culture de la Ville de Barcelone.

Procédures

- Les décisions de la Commission se prendront par consensus.
- La Commission se trouvera (au moins) une fois chaque année.
- Le Secrétariat écrira un rapport des activités en français, anglais et espagnol (au moins) deux fois chaque année.

ANNEXE 2. MEMBRES

Les **membres officiels** se sont inscrits au Secrétariat Mondial de CGLU, à l'aide du formulaire disponible à cet effet.

Les **observateurs** sont des villes, des gouvernements locaux et des organisations qui ont participé aux réunions de la Commission (Barcelone, 23-24 Octobre 2006 ; Lille, 13-15 Septembre 2007, Istanbul, 28 Novembre 2008; Canton, 11 Novembre 2009) et/ou ont exprimé le vœu de devenir membre de la Commission.

A. MEMBRES OFFICIELS

AFRIQUE

Mairie de Brazzaville	Congo
Mairie de Dolisie	Congo
Mairie de Bamako	Mali
Conseil Municipal d'Essaouira	Maroc

AMERIQUE DU NORD

Ville de Montréal (VICE-PRÉSIDENCE)	Canada
Ville de Québec	Canada
City of Toronto	Canada
Corpus Christi	États Unis d'Amérique

AMERIQUE LATINE

Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires (VICE-PRÉSIDENCE)	Argentine
Prefeitura Municipal de Manaus	Brésil
Prefeitura Municipal de Porto Alegre	Brésil
Prefeitura Municipal de Rio de Janeiro	Brésil
Municipalidad de Puerto Montt	Chili
Asociación Chilena de Municipalidades	Chili
Alcaldía Mayor de Medellín	Colombie
Federación Colombiana de Municipios	Colombie
Municipalidad de Escazú	Costa Rica
Asociación de Municipios del Ecuador	Equateur
Municipio de Cuenca	Equateur
Municipio de Quito	Equateur
Corporación de Municipalidades de la República de El Salvador - COMURES	El Salvador
FLACMA	International
Municipalidad de Até	Peru

ASIE - PACIFIQUE

UCLG-ASPAC	International
------------	---------------

EUROPE

Ville de Huy	Belgique
Ajuntament de Barcelona (PRÉSIDENCE)	Espagne
Diputació de Barcelona	Espagne
Bilboko Udala - Ayuntamiento de Bilbao	Espagne
Ayuntamiento de Córdoba	Espagne
Ayuntamiento de Sevilla	Espagne
Ayuntamiento de Telde	Espagne
Fondo Andaluz de Municipios para la Solidaridad Internacional - FAMSI	Espagne
Cités Unies France	France
Conseil Général Gironde	France

Conseil Général Seine Saint Denis	France
Conseil Régional Rhône-Alpes	France
Mairie de Rambouillet	France
Mairie de Sainte Anne	France
Saint-Étienne Métropole	France
Territoires et Cinéma	France
Ville d'Aubagne	France
Ville de Bobigny	France
Ville de Lille (VICE-PRÉSIDENCE)	France
Ville de Lyon	France
Ville de Nantes	France
Ville de Strasbourg	France
Citta Unite (CICU)	Italie
Comune di Roma	Italie
Comune di Torino	Italie
Comune di Venezia	Italie
Camara Municipal de Silves	Portugal
Camara Municipal de Gaviao	Portugal
Camara Municipal de Ponta Delgada	Portugal
Greater London Authority	Royaume-Uni
Cités Unies Slovaquie	Slovaquie
City of Stockholm (VICE-PRÉSIDENCE)	Suède
Ville de Genève	Suisse

MOYEN ORIENT ET ASIE DE L'OUEST

UCLG-MEWA	International
Greater Amman Municipality	Jordanie
Bureau de CGLU pour le Liban, la Syrie et la Jordanie	Liban
Municipalité de Khan Yunis	Palestine
Municipalité de Ramallah	Palestine
Diyarbakir Metropolitan Municipality	Turquie
Istanbul Metropolitan Municipality	Turquie

B. OBSERVATEURS

Cultural Development Network – Victoria	Australie
Ministério da Cultura	Brésil
Centre for Policy Studies on Culture and Communities, Simon Fraser University	Canada
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec	Canada
Réseau des Villes Créatives du Canada	Canada
Vancouver Metropolitan	Canada
Consejo Nacional de la Cultura y las Artes	Chili
Alcaldía Mayor de Bogotá	Colombie
AECID – Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement	Espagne
Ayuntamiento de Zaragoza	Espagne
Federación Española de Municipios y Provincias – FEMP	Espagne
Ministerio de Cultura	Espagne
National League of Cities	États Unis d'Amérique
Aide aux Musiques Innovatrices – AMI	France
Mairie de Paris	France
Mairie de Roubaix	France
Observatoire des politiques culturelles	France
Reseauculture21.fr	France
Association Internationale de Villes Éducatrices	International
Banlieues d'Europe	International
Conseil de l'Europe	International
Culture Action Europe	International
Euro-India Centre	International
Eurocités	International
Fondation Européenne de la Culture – FEC	International

Interlocal	International
Metropolis	International
Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique - OCPA	International
PARCUM – Parlamento Cultural del Mercosur	International
les Rencontres	International
Réseau Culturel du Mercosur (Red Cultural del Mercosur)	International
UNESCO	International
Comune di Bologna	Italie
Comune di Genova	Italie
Provincia di Ancona	Italie
Provincia di Roma	Italie
Rete Italiana Agenda 21 Locali	Italie
Local Councils Association of Punjab	Pakistan
Centro de Estudos Sociais, Université de Coimbra	Portugal
Reading Borough Council	Royaume-Uni
Novi Sad	Serbie

Liste à 1 Septembre 2010

Si vous voulez réaliser des contributions, observations ou renseignements, veuillez nous écrire :

Commission de culture de CGLU
Institut de Cultura, Ajuntament de Barcelona
Palau de la Virreina, la Rambla 99
E-08002 Barcelona
Catalogne - Espagne

agenda21cultura@bcn.cat
Tel. (+34) 933 161 009
Fax (+34) 933 161 020

<http://www.agenda21culture.net>
<http://www.cities-localgovernments.org>